

L'AMBIU PEUPLE

DE L'ORDRE ET DES LOIS.

VOL. III.

MONTREAL, MERCREDI, 22 OCTOBRE, 1834.

N° 27

MÉLANGES.

LE FASHIONABLE.

Au sommet de l'échelle de la mode, se trouve le *fashionable*, importation étrangère à qui les travers nationaux ne suffisent pas. Son signalement est invariable: le poite des favoris en colliers et des gants blancs, toujours des gants blancs. Ses vêtements sont taillés dans le dernier genre, dans le genre extra-burlesque. Il a les flancs coupés, la taille emprisonnée. C'est un mannequin de piper. Il ne va nulle part sans éperons. L'épéron constitue son identité, c'est sa médaille, son passeport. Il tient, quand il marche, ses bras en équerre et calcule encore ses moyens de séduction d'après l'ouverture de l'angle qu'il décrit avec les coudes. Il n'a jamais compris qu'un homme qui se respecte pût avoir de bons yeux. Aussi le longnon est-il le meuble le plus indispensable de sa toilette. Après cela, les bottes vernies et le pantalon à gêtres, après tout cela, l'absence préméditée du col de chemise.

D'ordinaire on salue en buissant la tête, pour lui c'est une façon trop bourgeoise. Il combine simultanément une brusque retraite d'épaule et un avancement de cou, suivis d'oscillations saccadées; voilà sa manière, il la tient pour délicieuse; à chacun son goût.

L'outrecuidance du fashionable se révèle partout, incessamment, indéfiniment; mais c'est au théâtre dans les loges d'avant-scène, qu'elle est flagrante, nauséabonde, intolérable. Il n'est pas venu pour entendre les autres. Il est venu pour poser, se prouver. Au travers d'une scène pathétique, quand tous les mouchoirs sont trempés, il se prend à lancer une impertinence. Puis il éclate de rire, gesticule, envoie des baisers aux figurantes, trouble les acteurs et irrite le parterre qui crie: *A la porte!* Oh! alors, ce n'est plus de la gaieté, c'est du délire qui torse le fashionable. Il se roule, il se tord; car la salle entière a les yeux sur lui. Durant l'entr'acte, pour ne pas déroger dans l'opinion des loges et de la galerie, il avale bruyamment des glaces ou se gorge de champagne. Quel homme charmant!

Il parle beaucoup; mais n'a-t-il jamais jeté une once, un gramme d'idée dans la circulation? Sa prodigalité ne va pas jusque-là. Il parle très haut, à cette fin que les voisins ne perdent rien du parfum de son jargon. Il met à divulguer ses turpitudes autant de zèle qu'un autre à les voiler. Il faut absolument que vous sachiez que son aïeux a fait se couronner hier sur le pavé; que Crémieux lui offrit de troquer un gris pommelé contre son bai-brun anglais; que la petite Julie lui a donné rendez-vous, que... etc. Puis il s'interrompt pour crier à ses amis: « Savez-vous les nouvelles du jour? Ici, vous prétez l'oreille croyant apprendre quelque chose d'intéressant.

« Eh bien! Ernest s'est brouillé avec la grosse Pauline; il entretient le Léopard! » A propos j'ai vu le Tigre, et je déclare qu'il est décidément fort distingué, infiniment supérieur! — Vous ne comprenez pas? Je le crois bien; le Léopard, c'est une femme; le Tigre, c'est une femme. L'année dernière, ces deux femmes galamment baptisées de noms d'animaux eussent été *vaisantes, délinantes, veuveuses, colossales, pyramidales* et même assez pures; mais, que voulez-vous? l'épithète est fugitive et l'adjectif éphémère.

De quoi vit le fashionable? A-t-il des rentes sur l'état, des fermes au soleil, des capitaux en circulation? question embarrassante, interrogez-le, il vous dira: *Je suis dans les affaires.* — Quelles affaires? nul ne le sait, et pourtant le fashionable roule calé-he et tiburly; ses chevaux sont rajides, fringans, bouillans d'ardeur; aux promenades de Longchamps, les connaisseurs admirent son attelage, alors qu'il fend l'air, le fashionable, ayant à ses côtés une femme empanachée de plumes qui flottent au gré du vent. Ou je me trompe fort, ou ces mots: *Je suis dans les affaires* ont une grande latitude; ils signifient le plus souvent: « Je tourne les rois à l'écarté. » J'ai trouvé l'occasion de prêter à un fils de famille 10,000 francs, dont 20 francs de 10 sous payés en argent, et le reste en cirage, corceuil, jouets d'enfants, etc.

Et voilà comment le fashionable est dans les affaires.

Sa vie du reste est toute extérieure, toute au dehors. Il ne hante que les mauvais lieux, les dîners, les réunions équivoques,

les sociétés suspectes. C'est une de ces plantes vivaces et filandreuses qui s'embarassent dans vos jambes en plein champ, mais dont les bonnes terres et les enclos bien cultivés sont vierges.

CHARLES BALLARD.

LA FLÛTE ET LE MENUET.

Le célèbre Young, auteur des *Nuits*, fit un jour une partie de plaisir sur la Tamise avec plusieurs dames de sa connaissance. Pour leur procurer un passe-temps agréable, il joua différents airs sur la flûte, instrument sur lequel il excellait. Mais bientôt, voyant qu'une barque, montée par plusieurs officiers, suivait le bateau dans lequel il se trouvait, il cessa de jouer, et remit l'instrument dans sa poche.

— Pourquoi cessez-vous de jouer? lui demanda un des officiers, d'un ton passablement brusque.

— Pourquoi cette question? répondit Young. Je vous en prie...

— Vous voudrez bien recommencer, dit l'officier.

— Mais...

— Recommencez, vous dis-je! ou je je vous fais sauter dans la Tamise!

Young, voyant la frayeur des dames avec lesquelles il se trouvait, se résigna à exécuter l'ordre impudent de l'officier: il reprit sa flûte, et recommença à jouer quelques airs. Quand les deux bateaux eurent atteint le rivage, il prit l'officier à part:

— Si vous êtes un homme d'honneur, lui dit-il, vous me rendrez raison de vos impertinents propos. Je vous attends demain, sans témoin, et armé de votre épée.

L'officier accepta. Ils choisirent l'heure et un endroit écarté, puis ils se séparèrent sur le pied de la plus parfaite intimité. Le lendemain, Young fut le premier au rendez-vous. Quand l'officier fut arrivé, Young tira un pistolet de sa poche et ajusta son adversaire.

— Quoi! s'écria celui-ci indigné, vous voulez m'assassiner!

— Nullement, répondit Young. Seulement, je vous invite à danser un menuet.

— Comment?

— Si vous ne dansez à l'instant un menuet, je vous brise le crâne!

L'officier voulut faire encore quelques objections, mais en vain; il fut forcé de remplir la volonté de son adversaire.

— Bien! dit Young, quand le menuet fut dansé. Hier vous m'avez fait danser; aujourd'hui je vous ai fait danser; partant, nous sommes quittes. Néanmoins, si vous voulez une autre satisfaction, je suis prêt à vous la donner.

L'officier reconnut ses torts, et il embrassa Young. Dès ce moment, ils restèrent bons amis. (Le Ménestrel.)

LE LIBRAIRE DE PARIS.

Le libraire d'aujourd'hui est une espèce à part, une industrie exceptionnelle. C'est une abstraction impalpable, un type frêle et traqué, un ridicule débilement constitué. C'est une existence qu'il faut examiner en passant: la multitude l'ignore, l'observateur s'en amuse, et les gens de lettres en pâtissent.

Il faut reconnaître que le libraire a bien perdu de ses anciens privilèges: elle ne marche plus comme autre fois armée d'insolence; elle s'est humanisée; ses prétentions ont dérogé; chez elle, la fatuité a supplanté l'orgueil.

Avec les gens de lettres, le libraire se montre tout à fait familier et hautain; il les protège ou il les tutoie. Il évite de les molester, mais il les égale dans le payer. Il imprime certains manuscrits aux frais d'un auteur, et lui promet deux exemplaires de son ouvrage.

En public, il faut que le libraire ait toujours l'air d'être investi d'entreprises. Les affaires l'occupent, les spéculations le suffoquent. Il a tous les jours une commande pour la Russie. En outre, le libraire affecte scrupuleusement la manière d'être des artistes et leurs divagations de costumes. Il boucle ses cheveux sur ses épaules, à la manière des peintres; il imite leur coiffure hébraïque, il frise ses moustaches comme un colonel de la garde nationale. Ou bien encore il est gras et écourté comme un chanoine; toujours drapé d'une robe-de-chambre emphatique; coiffé comme un sultan il sourit comme une odalisque.

Quand le libraire n'en est encore qu'à son début, il est humble et accessible. Il va le matin chez les auteurs, il fréquente les bureaux des journaux. Là, il rit, il

fait du scandale, il raconte des anecdotes sur les gens de lettres, il dissèque les réputations en vogue, il cause littéraire, il parle à tort et à travers, c'est le meilleur homme du monde. Ou bien, si par hasard il a gagné avec quelque traduction entreprises étant la toise de quoi payer ses contributions, il étale un luxe ruineux; il commande une demi-fortune qu'il qualifie de caïdiche; il peuple son antichambre de tableaux de genre achetés chez le brocanteur, il loue aux environs de Paris un arpent de vigne qu'il appelle sa maison de campagne; puis il fait une tournée en Angleterre.

L'Angleterre est la terre modèle du libraire parisien. Ses spéculations, ses souscriptions sont toujours une importation anglaise. L'Angleterre lui envoie ses Almanachs fashionables, ses Landscaps, ses Keepsakes.

Assez souvent le libraire épouse une étrangère, toujours par esprit de spéculation, une étrangère affable et enjouée comme lady Morgan, parlant français comme le perroquet de Walter Scott. Il fait traduire par sa femme les romans et les mémoires publiés à Londres; il y a ainsi économie de traductions et de tendresse.

Le *Journal des Débats* est presque le seul que le libraire reconnaisse; il est à genoux devant une de ses annonces, il tremble comme la feuille devant un des actionnaires. Il a la dévotion, l'adoration de la fille du directeur en chef presque autant que le feuilletonniste lui-même.

Le libraire ne connaît au monde qu'un homme de lettres, c'est M. Jules Janin; quand on le rencontre, il va toujours chez M. Jules Janin ou il en vient. M. Janin lui promet tous les matins un article et un livre. Le libraire se pâme quand il lit un feuilleton de M. Janin.

A quoi sert le libraire? Son charlatanisme est rouillé, ses ruses, ses fineses sont usées jusqu'à la corde. Romanciers, historiens, auteurs de toutes sortes, franchissez-vous du libaire, qu'il ne s'intercale plus entre le public et vous; qu'il ne s'enrichisse plus seul de votre substance, qu'il ne soupe plus avec vos productions, qu'il n'achète plus de vaisselle plate avec vos romans, qu'il ne roule plus carrosses aux dépens de vos livres. Si le libraire achète une maison de campagne, que ce soit pour vous y installer; si le libraire monte en cabriolet, qu'il vous soit donné de le dépasser en équipage. (Vert-Vert.)

TORTONI DENONCIATEUR.

Sur le boulevard de Gand, devant un café en vogue, vous remarquerez une fois la semaine des figures rembrunies par la spéculation, des promeneurs qui suent l'argent et les opérations de bourse, des courtiers marrons, des agents de change qui s'offrent des cordes. Cette assemblée n'est rien moins qu'une Bourse en miniature qui se tient sur le boulevard quand il fait beau temps; et en cas de pluie, le report prend des sorbets dans la coulisse du grand glacier Tortoni. Sous l'empire, Tortoni était un personnage politique: son établissement n'était pas subdivisé comme aujourd'hui en élégants cabinets particuliers, en compartiments fashionables, où les dames des boulevards se réunissent pour prendre des glaces, et les courtiers de change pour déjeuner à la fourchette; Tortoni n'avait alors qu'un vaste salon, succursale des clubs, où se rencontraient bonapartistes et jacobins, incroyables et terroristes, toutes les opinions rangées et nivelées sous le joug de sa cuisine. Tortoni était jovial, railleur; cuisinier comme Camerani, amusant comme un bouffe, et pourtant avec tous ces avantages, Tortoni s'est brûlé la cervelle, comme Vatel peut-être, pour avoir manqué un jour un sorbet ou une plombière.

Un jour, le préfet de police sous Bonaparte fit venir Tortoni dans son cabinet: — Il y a un suspect chez vous, lui dit-il, un homme qui dans vos salons aurait attaqué la personne sacrée de l'empereur, traité sa majesté d'usurpateur, machiné l'usurpation de la machine infernale. Quel est cet homme? Il me le faut, il y va de votre établissement et de ma préfecture.

Tortoni rentra chez lui allétri, confondu: il s'arrache les cheveux, il se creuse la tête. Quel est le suspect? Ses salons sont si pleins tous les jours! On y parle tant, on y mange tant! les plats et les opinions s'y succèdent si vite! Enfin, il lui vient une idée, une idée libérale, bien digne d'un cuisinier au désespoir et d'un limonadier

aux abois. Il appelle Prévost, son premier garçon; Prévost que vous avez connu peut-être, la fleur des garçons limonadiers, toujours poudré à frimats, toujours en boucles d'argent, affable, prévenant, celui qui remplaçait Tortoni dans l'estime des gourmets et dans l'attention des consommatrices.

— Prévost, dit Tortoni, quel est celui de nos clients qui consomme le moins?

— C'est un ancien employé chez M. de Lavalette lui répond Prévost sans hésiter, qui vient tous les matins, qui consomme un verre d'eau qui lit tous les journaux et qui s'abri sans payer.

— Je tiens mon homme, s'écria Tortoni, qu'on me donne son nom; un consommateur aussi incomplet ne peut être autre que le suspect.

Tortoni vola donc chez le préfet de police lui remettre le nom de l'employé. Le fait s'épandit dans le café, et renouela, comme bien on pense, l'émulation gastronomique des habitués: c'était à qui déployait à table l'appareil de plats et de bouteilles le moins propre à éveiller la défiance du préfet de police. A partir de ce jour la vogue a été fixée au café Tortoni. (Vert-Vert.)

LES PASSEPORTS.

S'il fallait appliquer aux choses la signification de leurs noms on trouverait parfois de singuliers mécomptes. Cherchez donc, par exemple, des moutons dans la rue-Bergère, de la parfumerie dans la rue du Petit-Musc, des vertus à Aubervilliers, des vieillards et des enfants à Carentan, une oie dans M. Jars, un agneau dans le général Monton et deux sixièmes dans M. Thiers. Chacun de nous est à même de juger s'il y a la moindre analogie entre le nom et la chose.

Tant cela est pas arriver au passeport. Ne semble-t-il pas désigner bien clairement une permission d'embarquement? Avec le pouvoir sur le dérivé gratuitement moyennant quinze francs par la préfecture de police, ne vous croyez-vous pas le droit d'aller donner une tête dans la Méditerranée, ou faire une brasse dans la Manche. Eh bien! tenez un essai demain; et si sur le permis vous ne faites pas ajouter: « Pour l'étranger » vous pouvez compter coucher après demain au dépôt de Saint Denis, ou à la maison de Melun. Mais je suppose que vous n'avez pas l'intention de vous confier à la plaine liquide, comme l'appelle le poétique de Rigny, vous vous imaginez pouvoir circuler librement dans le pays dont vous êtes citoyen, pourvu que vous ne passiez pas de port. Vous faites vos malles, votre testament si vous allez à dix lieues, vous embrassez vos amis, vous montez en voiture, vous vous endormez sur les deux oreilles, et au bout de deux heures vous vous réveillez dans une prison bien fraîche entre un voleur sur un faussaire. Certainement c'est fort agréable, mais enfin il y a des gens qui n'aiment pas à se loger aux frais des autres. Et à ces gens là je propose le moyen employé par un mien ami qui est allé à Soissons et en est revenu sans passeport, après avoir été arrêté et relaxé quatre fois en dix lieues.

Mon ami Charles a 1 mètre 75 centimètres, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, visage vale, figure de passe-partout enfin. Il a jugé que pour aller à Soissons, il suffisait d'emporter son signalement, il oublia donc complètement le permis.

En allant, tout se passa le mieux du monde; messieurs de la gendarmerie étaient occupés aux élections. Il n'y avait pas de réveil, et les incorruptibles étaient nommés; MM. les députés étaient à Paris et les gendarmes sur la route. A cinq lieues de Soissons, un magnifique brigadier orné de deux gendarmes fort bien montés, arrêtèrent les voyageurs. Tous, moins un, étaient en règle.

— Et vous, monsieur? (c'était à moi dit ami que s'adressait le brigadier.)

— Mon marché il des-logis (mon ami connaît les hommes), mon maréchal-des-logis, pas besoin, je suis de Soissons.

— Qui êtes-vous?

— Charles B..... fournisseur de haricots de messieurs les gendarmes. C'est moi qui ai livré les derniers flagellolets.

— Ils étaient forts tendres, passez. En avant marche!

A Nanteuil, on s'arrête pour dîner; au dessert arrivent deux fromages à la crème et quatre gendarmes encore plus beaux

que ceux de Soissons. Exhibition des papiers, interpellation à mon intime.

— Monsieur, êtes-vous en règle?

— Mon lieutenant, pas besoin, je suis de Villers-Cotterets; j'ai l'honneur de fournir des fagots à messieurs les gendarmes, et des badines à messieurs les sergents de ville.

— Les derniers fagots étaient bons, mais les badines étaient un peu légères; on n'a pu en faire que des échelons et des pieux.

— Lieutenant, la première fois j'enverrai des baliveaux.

— Salut, voyageurs! par le flanc droit, pas accéléré, marche!

A Dammartin et au Bourget, mêmes questions et mêmes réponses en variant simplement les qualifications des gendarmes et les résidences et professions du voyageur délinquant.

A la barrière, mon ami Charles était directeur des eaux chlorifères de Saint Denis, et à Pappui de sa déclaration il montrait six bouteilles de vin de Champagne et deux sacs de haricots. Le gabelou hochla la tête, mais mon intriguant d'ami le traite de capitaine, et le glorieux rat-de-cave fit un superbe geste au conducteur en disant: *Marchez!*

Et mon ami est de retour à son estaminet. Et comme il veut faire participer ses concitoyens au bénéfice de sa découverte, il livre son procédé aux voyageurs du commerce, persuadé que messieurs les gendarmes n'iront pas éventer la méche dans les colonnes du *Corsaire*.

(Le Corsaire.)

LES DEUX DÉBÛTS.

Au mois d'avril de l'année... M. T., qui jouait les premiers amoureux du vaudeville sur un des théâtres de Paris, avait signé un engagement pour Marseille. Ayant obtenu de sa nouvelle direction un sursis de plusieurs jours, nonchalamment appuyé sur une table de café, il s'entretenait avec ses partenaires de son prochain départ pour la Provence; il traça à la hâte quelques lignes pour assurer le directeur de son exactitude, et envoya le garçon porter message à la poste. M. A., amateur son passionné du genre ou M. T. n'était pas sans talent, n'avait cessé de prêter l'oreille à la conversation des artistes. Plus d'une fois lui aussi avait manifesté à ses parens son penchant pour l'art dramatique; mais eux, imbus de préjugés, cherchèrent à détourner M. A. de ses idées, et pour y parvenir ils crurent devoir le faire voyager. L'éloignement de son pays, l'époque des engagements, l'entretien qu'il venait d'écouter, tout enflammant davantage la tête de M. A. Il médita un instant, après quoi, il résolut d'exécuter son projet. Il fut la rencontre du commissionnaire et se fit remettre la missive dont il était porteur; car celui-ci, paresseux et intéressé, n'attendit pas une autre sommation pour s'affranchir de la course et en recevoir la récompense.

Dès que M. A. fut instruit de tous les détails que contenait la lettre, il prit une place aux messageries et peu de jours après arriva au théâtre où devait aller M. T., et où il se fit passer pour lui. Le directeur, en témoignage des éloges à son premier sujet en regard à son arrivée inattendue, le pressa de vouloir bien faire ses débuts; et le lendemain l'annonce d'un débutant dans l'emploi des jeunes premiers amoureux avait attiré une nombreuse assemblée d'habitues, qui raffolent des pitoyables esquisses de salon que nos auteurs en vogue traident sur la scène. L'orchestre exécute l'ouverture, le rideau lève, M. A. parait et débite quelques phrases au milieu du calme le plus profond; mais aussitôt qu'il eut chanté son premier couplet, ce furent des bravos et des bis incessants, non pour le couplet lui-même, car on le fredonne de toutes parts, mais pour le tact délicieux avec lequel il est détaillé et la voix agréable de celui qui s'est fait entendre.

Ce début valut à M. A. la conciliation de tous les spectateurs; le second fut salué par d'unanimes suffrages; au troisième, c'était du délire. Dans les annales théâtrales, jamais succès n'a été comparable; c'était de l'étonnement; mais cet étonnement devint plus grand pour le directeur et le public quand on vit venir M. T. revendiquer l'emploi qui lui appartenait. Il ne fut pas difficile à M. T. de se faire reconnaître, surtout lorsque après avoir donné un aperçu de ses capacités scéniques, il

montra sa correspondance. M. A. avoua le téméraire stratagème qu'il avait employé pour satisfaire son inclination, proposa un dédommagement, et après des arrangements à l'amiable, il ceda l'emploi à qui de droit. Pour fixer le séjour de M. T. il ne manquait que l'adhésion des spectateurs. Nouvel appel, nouveaux juges. Le débutant subit sa première épreuve par un silence effrayant; la chute du rideau est accompagnée de murmures d'improbation. Le début suivant est trouble par des chut et des sifflets, et au dernier il fut impossible au comédien d'achever sa pièce de prédilection. On demanda M. A., qui reparut plus tard au bruit assourdissant des trépignements et des bravos du parterre électrisé; c'était une véritable ovation. M. T. quitta la ville en se promettant de prendre une revanche au détriment de son compétiteur à la première occasion. (Gazette des Théâtres.)

EXPLOSION DU NAVIRE AÉRIEN L'AIGLE.

Le Navire aérien, dont tout Paris s'empresait aujourd'hui d'aller applaudir l'ascension, n'a pas tenu la promesse qu'il avait faite. Un accident dont on ne nous a pas expliqué la cause a fait échouer l'entreprise avant qu'elle eût reçu un commencement d'exécution. Nous regrettons sincèrement le désappointement des intrépides et des voyageurs; et nous sommes bien convaincus à l'avance que cet échec ne fera que redoubler en eux le désir de mettre à fin un projet qui n'est basé que sur les saines doctrines de la science. On nous a dit que le ballon a fait explosion pendant qu'on l'emplissait de gaz, qu'il s'était échappé seul, et que l'explosion n'avait eu lieu qu'à une certaine hauteur. Nous ne comprenons pas bien les causes de l'accident qu'on raconte. Veut-on dire que la tension intérieure du gaz s'est trouvée plus grande que celle à laquelle pouvait résister le tissu dont était fait le ballon.

Si c'est là la cause de l'accident, il ne nous reste qu'à nous réjouir que l'explosion ait eu lieu avant que les voyageurs se soient élevés dans les airs. Nous aurions à gémir aujourd'hui devant leurs corps inanimés. Mais, nous le demandons, est-il présumable que des hommes d'une instruction aussi grande aient négligé de se rendre compte par des expériences directes et répétées, il faut le dire, assez faciles, de la force que pouvait supporter sans se rompre l'énorme masse à laquelle ils allaient confier leur vie. Nous ne pouvons le penser. Il y a donc là un fait qui nous est encore inconnu, et que nous nous empressons d'annoncer à tous nos lecteurs qui ont suivi avec une sollicitude si grande les essais d'hommes courageux risquant leur vie pour agrandir le domaine de la science.

Toutefois, il faut le dire, la valeur et la transparence du ballon, nous avaient semblé d'un fâcheux augure. Nous avons, en les voyant, naturellement reporté notre esprit vers les essais et les expériences tentés depuis la naissance de l'aéronautique, et particulièrement par Mounier dès 1784.

Puisque l'expérience est à recommencer, puisque les intrépides voyageurs n'ont pas perdu l'espoir de reprendre bientôt un projet dans lequel ils ont vu les prétentions d'hommes raisonnables et versés dans la connaissance profonde des sciences, nous croyons devoir résumer en peu de lignes les conditions dans lesquelles il importe que l'on se place pour que le succès soit possible. Ces conditions remplies, les causes immédiates de danger sont écartées, il ne reste plus à craindre que la foudre et les orages, et l'on peut avec une sécurité possible se livrer aux recherches des courants, et faire des observations scientifiques; car, comme le disait hier M. Ajonson de Grandsagne, c'est dans l'état actuel de la science tout ce qu'on a le droit de rechercher.

La théorie et l'expérience ont appris que l'air intérieur des machines aéronautiques s'échauffait quelquefois plus que l'air environnant, son élasticité pouvait augmenter au point de rompre les enveloppes ordinaires. La transparence et la couleur sombre des enveloppes étant la principale cause de cette chaleur, il en est résulté qu'il convient de donner à ces enveloppes de l'opacité et la couleur blanche.

La température intérieure des machines aéronautiques peut encore s'élever de quelques degrés au-dessus de la température

heureusement trop fréquentes dans les parties les plus habitées de la ville, et qu'on supprimerait immédiatement, si l'on établissait des officiers de paix...

Un autre objet sur lequel nous appellerons votre attention est l'insuffisance des termes de cette loi pour expédier les affaires publiques.

Quoique cette loi soit, par sa nature, essentiellement réservée aux affaires criminelles, néanmoins le nombre infini d'affaires qui lui sont référées par la loi, rendent son institution primitive presque nulle.

Les mêmes inconvénients de temps et de multitude d'affaires civiles qui emploient le temps de la cour, font que souvent les personnes accusées de crimes restent en prison d'une session à l'autre sans subir leurs procès, ce qui est évidemment opposé à l'équité de notre jurisprudence criminelle.

Ceci est un abus auquel il faut remédier. La liberté individuelle et la justice publique le réclament instamment.

Si vous pensez que ceci soit un sujet de votre compétence, vous avez soin de faire telle enquête que vous croirez propre à fonder les représentations que vous pourriez faire sur ce sujet.

Vous allez maintenant vous retirer dans votre appartement, où l'officier de la couronne mettra devant vous les indications que vous m'avez données de continuer vos travaux, et si, dans un temps quelconque, l'assistance de la cour vous était de nécessité pour décider queques difficultés, nous serons toujours prêts à vous la donner.

NAISSANCE. Vendredi le 17 du courant au Manoir de Soulay, la dame de G. R. De Beaujeu, etc. a mis au monde un fils.

En cette ville Jeudi soir dernier madame T. Evans a mis au monde un fils.

Aux Electeurs du Quartier Ouest de la Ville de Montréal. Messieurs, La dissolution du parlement provincial remet vos affaires en état de faire telle enquête que vous croirez propre à fonder les représentations que vous pourriez faire sur ce sujet.

Vous allez maintenant vous retirer dans votre appartement, où l'officier de la couronne mettra devant vous les indications que vous m'avez données de continuer vos travaux, et si, dans un temps quelconque, l'assistance de la cour vous était de nécessité pour décider queques difficultés, nous serons toujours prêts à vous la donner.

NAISSANCE. Vendredi le 17 du courant au Manoir de Soulay, la dame de G. R. De Beaujeu, etc. a mis au monde un fils.

En cette ville Jeudi soir dernier madame T. Evans a mis au monde un fils.

Aux Electeurs du Quartier Ouest de la Ville de Montréal. Messieurs, La dissolution du parlement provincial remet vos affaires en état de faire telle enquête que vous croirez propre à fonder les représentations que vous pourriez faire sur ce sujet.

Vous allez maintenant vous retirer dans votre appartement, où l'officier de la couronne mettra devant vous les indications que vous m'avez données de continuer vos travaux, et si, dans un temps quelconque, l'assistance de la cour vous était de nécessité pour décider queques difficultés, nous serons toujours prêts à vous la donner.

NAISSANCE. Vendredi le 17 du courant au Manoir de Soulay, la dame de G. R. De Beaujeu, etc. a mis au monde un fils.

En cette ville Jeudi soir dernier madame T. Evans a mis au monde un fils.

Aux Electeurs du Quartier Ouest de la Ville de Montréal. Messieurs, La dissolution du parlement provincial remet vos affaires en état de faire telle enquête que vous croirez propre à fonder les représentations que vous pourriez faire sur ce sujet.

Vous allez maintenant vous retirer dans votre appartement, où l'officier de la couronne mettra devant vous les indications que vous m'avez données de continuer vos travaux, et si, dans un temps quelconque, l'assistance de la cour vous était de nécessité pour décider queques difficultés, nous serons toujours prêts à vous la donner.

NAISSANCE. Vendredi le 17 du courant au Manoir de Soulay, la dame de G. R. De Beaujeu, etc. a mis au monde un fils.

En cette ville Jeudi soir dernier madame T. Evans a mis au monde un fils.

Aux Electeurs du Quartier-Est de Montréal.

Messieurs, Appréciant hautement la responsabilité qui s'attache aux fonctions législatives, et comptant peu sur ma capacité à remplir les obligations d'une manière qui réponde à l'attente de mes concitoyens, j'ai fait céder mes craintes au désir de plusieurs de vos électeurs les plus influents, et je viens solliciter respectueusement vos suffrages comme CANDIDAT pour obtenir l'honneur d'être un de vos représentants dans le parlement provincial.

Posez moi flatter que je suis avantagèrement connu de la grande partie des électeurs; mon attachement aux principes libéraux et le désir que j'éprouve de voir opérer toutes les réformes utiles, ne feront regarder comme un devoir sacré, de m'offrir toujours tous mes votes par la réélection et la prudence, et de soutenir de tout mon pouvoir les institutions politiques établies dans ce pays et ses liens avec la mère-patrie, liaison que doivent nous faire apprécier tous les avantages qu'elle nous a déjà procurés et ceux qu'elle nous promet dans l'avenir.

Élevé dans la carrière du commerce et activement engagé dans les affaires depuis quelques années, je n'épargnerai aucun effort pour protéger les intérêts commerciaux de la province. Le sentiment profond que j'éprouve des avantages que procure la diffusion de l'éducation dans toutes les classes de la société, me fera toujours soutenir de tout mon pouvoir l'établissement de systèmes avantageux d'instruction dans le pays.

Persuadé de l'importance d'une administration impartiale de la justice, et l'exercice des charges confiées aux fonctionnaires élevés nommés par la couronne, je ne consentirai jamais à approuver aucune loi qui réduise ces fonctionnaires dépendants d'un vote annuel de la législature, quoique je reconnaisse d'un cœur la nécessité de soumettre les revenus de la province au contrôle de la législature.

Lié par ma naissance et par les plus étroits engagements de la vie avec un pays auquel appartient une grande partie de nos concitoyens, j'aurais toutes les occasions que me permettra mon devoir et ce que je dois au pays en général sans distinction de naissance de pays, de religion et de politique, pour servir les intérêts et les institutions de nos concitoyens.

Si vos suffrages m'élevaient à la situation honorable et pleine de responsabilité de représentant, je ferai tous mes efforts pour reconstruire l'approbation et obtenir la confiance de mes constituants. J'ai l'honneur d'être, messieurs, Votre S.C. SYDNEY BELLINGHAM.

Aux Electeurs du Quartier-Ouest de Montréal. Messieurs, La dissolution du parlement provincial remet vos affaires en état de faire telle enquête que vous croirez propre à fonder les représentations que vous pourriez faire sur ce sujet.

Vous allez maintenant vous retirer dans votre appartement, où l'officier de la couronne mettra devant vous les indications que vous m'avez données de continuer vos travaux, et si, dans un temps quelconque, l'assistance de la cour vous était de nécessité pour décider queques difficultés, nous serons toujours prêts à vous la donner.

NAISSANCE. Vendredi le 17 du courant au Manoir de Soulay, la dame de G. R. De Beaujeu, etc. a mis au monde un fils.

En cette ville Jeudi soir dernier madame T. Evans a mis au monde un fils.

Aux Electeurs du Quartier-Ouest de Montréal. Messieurs, La dissolution du parlement provincial remet vos affaires en état de faire telle enquête que vous croirez propre à fonder les représentations que vous pourriez faire sur ce sujet.

Vous allez maintenant vous retirer dans votre appartement, où l'officier de la couronne mettra devant vous les indications que vous m'avez données de continuer vos travaux, et si, dans un temps quelconque, l'assistance de la cour vous était de nécessité pour décider queques difficultés, nous serons toujours prêts à vous la donner.

NAISSANCE. Vendredi le 17 du courant au Manoir de Soulay, la dame de G. R. De Beaujeu, etc. a mis au monde un fils.

En cette ville Jeudi soir dernier madame T. Evans a mis au monde un fils.

Aux Electeurs du Quartier-Ouest de Montréal. Messieurs, La dissolution du parlement provincial remet vos affaires en état de faire telle enquête que vous croirez propre à fonder les représentations que vous pourriez faire sur ce sujet.

Vous allez maintenant vous retirer dans votre appartement, où l'officier de la couronne mettra devant vous les indications que vous m'avez données de continuer vos travaux, et si, dans un temps quelconque, l'assistance de la cour vous était de nécessité pour décider queques difficultés, nous serons toujours prêts à vous la donner.

NAISSANCE. Vendredi le 17 du courant au Manoir de Soulay, la dame de G. R. De Beaujeu, etc. a mis au monde un fils.

En cette ville Jeudi soir dernier madame T. Evans a mis au monde un fils.

Aux Electeurs du Quartier-Ouest de Montréal. Messieurs, La dissolution du parlement provincial remet vos affaires en état de faire telle enquête que vous croirez propre à fonder les représentations que vous pourriez faire sur ce sujet.

Vous allez maintenant vous retirer dans votre appartement, où l'officier de la couronne mettra devant vous les indications que vous m'avez données de continuer vos travaux, et si, dans un temps quelconque, l'assistance de la cour vous était de nécessité pour décider queques difficultés, nous serons toujours prêts à vous la donner.

NAISSANCE. Vendredi le 17 du courant au Manoir de Soulay, la dame de G. R. De Beaujeu, etc. a mis au monde un fils.

Ventes par Encan.

PAR ADAM L. MACNIDER. AU-DE-VIE, VIN & FERRONNERIE. AUJOURD'HUI, mercredi, 22 du courant, aux Magasins de MM. MARSHALL & Co. 4 demi barriques vin de Lisbonne, etc.

200 boîtes vitres, toutes grandeurs, 5 quarts verroterie, 3 quarts vitres, 3 do fer à repasser, 6 do bottelliers, 1 do Roumains, 2 do fers à raves, 15 pièces doubles et simples, etc.

312 barils peinture de Londres de toute couleur, Encr. d'imprimeur, noirs, japan noir, Plomb rouge, et plomb blanc, 270 bars fer de Suède, 20 paquets acier en bars, aussi, 6 pipes vin blanc de Malaga, 8 barriques vin blanc de Malaga, 160 boîtes et demi bois raves.

La vente à UNE heure. ADAM L. MACNIDER. 22 octobre, 1834.

MARCHANDISES SÈCHES par lots. LUNDI prochain, le 27 du courant, aux Magasins de MM. ATKINSON & Co. dans les ventes de M. AULDO, sera vendu, sans réserve, un grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, par lots, consistant en 20 caisses indiennes de goût, 13 ballots de blé de marine, 4 do de blé noir et blanche, 2 do de blé mélangé, 8 do de blé d'Inde, 2 caisses mouchoirs dit Balmatia, 2 do caoutchouc, 15 ballots coton blanc à chemise, 1 do de coton imprimé à do, 16 do de gros de 27 à 43 pouces de largeur, etc.

2 do bombazette noir et de couleur, 4 do mérinos do do do, 1 do drap fin et superfina do do, 1 do de cassinette do do, 1 do de serankees, 5 do de flanelles rouge et blanche, 9 do de flanelles bleues, 4 caisses canots bleus, 30 pouces, 4 do étoffe cossaise, 20 ballots kersays du Canada, gris, aussi, 2 caisses, contenant soie à veste, gros de Naples, mouchoirs, tubans, dentelles, etc. La vente à DEUX heures. ADAM L. MACNIDER. 22 octobre, 1834.

Clous et Plaques du Canada. SAMEDI prochain, le 25 du courant, aux Magasins de MM. BELLINGHAM et WALSH: 100 sacs clous (rouge) 80 quarts do 500 barils savon de Liverpool, 5 pipes Madère, 5 tonnes Esprit de la Jamaïque, Vins en bouteilles, etc. La vente à DEUX heures. ADAM L. MACNIDER. 18 octobre 1834.

PAR ISAAC AARON: TATTERSALL D'AARON Au marché d'animaux Canadiens, etc. A côté de l'Église Américaine. Rue St. Jacques. VENDREDI prochain, 24 du courant, seront vendus plusieurs Chevaux, Vaches, Voitures, etc. La vente à MIDI. I. AARON, Propriétaire. 22 octobre 1834.

N. B. Un schelin par louis sur la vente et le dernier pour annonce, sans autres frais. Bons ÉCURIES pour les Chevaux, à 1s. 6d. par jour; de bons Pelliciers en prendront le meilleur soin possible. Vente Considérable d'Ornements d'Église, &c. &c. SERA vendu possiblement sans réserve à QUEBEC MARDI, le 4 novembre prochain, à UNE heure précise, à la Salle Générale de Vente du Soussigné: Grands et petits Soléils, Croix de Procession, Lampes d'Église, Do à pieds, Do à procession, Des Burettes, Les Bancs d'Œuvres, Garnitures d'Autel, 36 pouces, Do do 34 do, Do do 32 do, Do pour Bancs d'Œuvre, Saintes-Vierge, Christ d'Ivoire, Châliques, Châliques, Entennoirs et Navettes, etc. etc. LIVRES religieux de toute sorte. Les acheteurs au dessus de L.25, auront 6 mois de crédit. J. C. REIFFENSTEIN. 11 octobre,

MUSIQUE.—M. MEAD vient de recevoir une collection superbe de MUSIQUE NOUVELLE, PAPIER A MUSIQUE, INSTRUMENTS de toute espèce, dont il disposera très bas prix. 21juin, 1834.

Ventes par Encan.

PAR A. & J. CUVILLIER. LIQUEURS, ÉPICERIES, &c. AUX Magasins de MM. WATSON, BLACK & Co. JEUDI prochain, le 23 du courant, sera vendu: Rhum, sucre raffiné, et cassonade, Eau de vie, genièvre, liqueurs et épiceries. Les particularités dans les affiches. La vente à UNE heure. A. & J. CUVILLIER. 22 octobre 1834.

MARCHANDISES SÈCHES. AUX Magasins de M. WILLIAM BOT-TOMLEY, JEUDI prochain, le 23 du courant, sera vendu, un assortiment considérable de MARCHANDISES SÈCHES, au débarquement de derniers arrivages d'Europe, consistant en 10 caisses draps lin, commun et superfine, de toute couleur, 8 ballots couvertures de laine de 4 points, dit Whitney, et Macinich, 5 ballots kersays de 3-4 et 6-4 de largeur, 5 do flanelles rouge, blanche carillotte, jaune, verte et bleu, 2 do flanelle forte rouge et vert, 4 do flanelles bleu, noir, olive et brun, 4 do coton gris (domestique), 3 do coton blanc à chemise, 2 do coton rayé, 2 caisses veur de coton, noir, 4 do toile d'Écosse, 2 do indiennes brunes, 1 ballot coton rayé bleu et rouge de Turquie, 5 do toile à voile, Nos. 1, 2, 3, 4 en 6, 4 do de Osnabourg, 2 do de drap d'Écosse, 1 caisses manchoirs de soie, 3 ballots mousseline de fondation noire et blanche, 2 do schâles de mérinos, 3 do fil à coudre de toute couleur, 2 quarts boutons, toute sorte, 1 do épingles de Londres, 2 paquets coton à ourter, 3 caisses schâles de coton et mouchoirs, Et, une variété d'autres effets. La vente à UNE heure. Les Conditions libérales, le plus long crédit 6 mois. A. & J. CUVILLIER. 19 octobre, 1834.

Fourniture de Chapelier, Outils, et Pelletteries. AUX Magasins de MM. MARSHALL & Co. JEUDI, le 23 du courant, sera vendu sans réserve, un très grand assortiment de FOURNITURE de CHAPELIER, PELLETIERES, OUTILS, &c. etc. La vente à DIX heures. aussi, A MIDI précis. Un ballot de couvertures à chevaux. A. & J. CUVILLIER. 18 octobre, 1834.

MACHINE A VAPEUR. AU bureau des soussignés, MARDI, le 25 novembre prochain, à MIDI précis, si elle n'est pas vendue avant ce terme de 6 à 24, la MACHINE A VAPEUR de la barque Edmond Hony, de la force de 48 chevaux, maintenant dans la cale occupée par MM. Clark & Johnson, derrière l'Église de Bonsecours, où elle peut être examinée en s'adressant à M. E. CARTIER, No. 2, rue St. Sacrement, ou aux soussignés. A. & J. CUVILLIER. 18 octobre, 1834.

POELLES, FERBLANC, EAU-DE-VIE, VITRES, &c.—SAMEDI prochain, le 25 du courant, sera vendu, aux Magasins de MM. JAMES MILLER & Co. Peêles doubles et simples, Tôles, Ferblanc IX, Vites, Pipes à fumer, Vin de Ténéris, Eau-de-vie, Raisin Muscat et à Grapp, Savon de Liverpool, et une variété d'autres effets. La vente à MIDI. A. & J. CUVILLIER. 22 octobre 1834.

SALLE GÉNÉRALE D'ENCAN Rue Notre-Dame No. 85. LIVRES DE PIÉTÉ. UNE superbe collection de LIVRES DE PIÉTÉ et AUTRES EFFETS, seront vendus, sans réserve, à la Salle Générale d'Encan de J. O. BROWN, JEUDI SOIR le 23 du courant. La vente à SEPT heures précises. 100 Initiation de J. C. belle reliure, 50 Journaux de Chrétien, do 50 Petits Fossés, do 100 Grammaire de P. Hammond, 50 Dictionnaire de Boyer Français Anglois, 50 do Anglois Français, 50 douzaines Abécédaires, 100 Annes Conducteurs, 50 Mirours des Ames, 50 l'Anne élevée à Dieu, 50 l'Anne Sanctifiée, 100 Offices de l'Église, 50 Formulaires in-12, 50 Semaine Sainte, 100 Journée du Chrétien, 100 Livres de Vie, 50 Paraboles du Père Benoventure in 18, 36 Visites au St. Sacrement, in 18, 100 Epîtres et Evangiles, in 12, 700 Heures effets de la Vertu, 36 Paroissiens Romains, 36 Heures dédiés au Roi, in 18, 72 Instructions pour la confession, in 18, 72 Instructions pour la Communion in 18, 36 Petit Cérème, 1-0 Instructions pour les Jeunes Gens, 190 Grammaire Latin de l'Humond, 50 Géographie, 100 volumes divins ouvrages, dorés sur tranches, 100 Cantiques de Missions, 100 do de Marsailles, 50 Vie Devote, 50 Offices divin, 7 do madère de Sicile, 50 Conduite de l'Avant, 100 Neuvaines, 50 Pensez Y Bien, 100 Hennes des Paroissiens, 100 Heures des Dames, 50 Heures de D. moiin flex. Un assortiment de LIVRES de LOI et de LITTÉRATURE, &c. Les LIVRES pourront être examinés deux jours avant la vente. CONDITIONS. Au-dessus de 25c. comptant, Au-dessus de 25l. 5 mois de crédit. EDWARD REIFFENSTEIN. 18 octobre, 1834.

Ventes par Encan.

PAR JOHN JONES. EN conséquence de l'expiration du terme de la société LAUDER & SPIERS, le 1er janvier prochain, le Soussigné a reçu l'ordre de vendre tout le fonds des effets de prix appartenant à la dite société. La seconde vente aura lieu MERCREDI et JEUDI le 22 et 23 du courant, dans les cours situés à Griffintown, rue Wellington, consistant comme suit, savoir: Bois de chêne, orme, fresne, pin, madriers et planches en lots, 4 machines à piler, complètes, qui seront vendues séparément ou ensemble, 9 châlans, maintenant dans le canal de Lachine, 1 four à sécher et deux poêles, une grande quantité de vieux ferblanc en bon ordre, vieux chassis, etc. etc. Ouvrages lin consistant en portes, fenêtres, etc. Etablis, serrures complètes, clous, peinture, etc. aussi, Le BAIL de la boutique et de la cour jusqu'au 1er mai prochain. Un crédit libéral sera donné. La vente chaque jour à DIX heures. JOHN JONES. 8 octobre, 1834.

A LA LONGUE SALLE DE JONES. MAISON ET EMPLACEMENT A BLAIRFINDE.—JEUDI SOIR, le 23 du courant, la propriété ci dessus, sera vendue par encan. L'emplacement contient 62 pieds de front, et en profondeur de la grande rue à la rivière Montréal, avec une MAISON dessus construit à DEUX ETAGES en pierre et en bois, presque neuve, une bonne grange, étables et jardin, une petite maison et jardin adjoint, et réservé à titre d'emplacement. De bons titres seront donnés avec un crédit libéral. Le BAIL de L'HOTEL St. LAURENT, situé rue des commissaires vis à vis le quai des bateaux à vapeur, maintenant occupé par M. Forbes, du premier novembre prochain, au premier mai, 1837. Cette maison est très bien distribuée et peinte à neuf au premier mai dernier. De bonnes cautions seront requises. La vente à HUIT heures. JOHN JONES. 19 octobre, 1834.

Fourniture de Chapelier, Outils, et Pelletteries. AUX Magasins de MM. MARSHALL & Co. JEUDI, le 23 du courant, sera vendu sans réserve, un très grand assortiment de FOURNITURE de CHAPELIER, PELLETIERES, OUTILS, &c. etc. La vente à DIX heures. aussi, A MIDI précis. Un ballot de couvertures à chevaux. A. & J. CUVILLIER. 18 octobre, 1834.

MACHINE A VAPEUR. AU bureau des soussignés, MARDI, le 25 novembre prochain, à MIDI précis, si elle n'est pas vendue avant ce terme de 6 à 24, la MACHINE A VAPEUR de la barque Edmond Hony, de la force de 48 chevaux, maintenant dans la cale occupée par MM. Clark & Johnson, derrière l'Église de Bonsecours, où elle peut être examinée en s'adressant à M. E. CARTIER, No. 2, rue St. Sacrement, ou aux soussignés. A. & J. CUVILLIER. 18 octobre, 1834.

POELLES, FERBLANC, EAU-DE-VIE, VITRES, &c.—SAMEDI prochain, le 25 du courant, sera vendu, aux Magasins de MM. JAMES MILLER & Co. Peêles doubles et simples, Tôles, Ferblanc IX, Vites, Pipes à fumer, Vin de Ténéris, Eau-de-vie, Raisin Muscat et à Grapp, Savon de Liverpool, et une variété d'autres effets. La vente à MIDI. A. & J. CUVILLIER. 22 octobre 1834.

SALLE GÉNÉRALE D'ENCAN Rue Notre-Dame No. 85. LIVRES DE PIÉTÉ. UNE superbe collection de LIVRES DE PIÉTÉ et AUTRES EFFETS, seront vendus, sans réserve, à la Salle Générale d'Encan de J. O. BROWN, JEUDI SOIR le 23 du courant. La vente à SEPT heures précises. 100 Initiation de J. C. belle reliure, 50 Journaux de Chrétien, do 50 Petits Fossés, do 100 Grammaire de P. Hammond, 50 Dictionnaire de Boyer Français Anglois, 50 do Anglois Français, 50 douzaines Abécédaires, 100 Annes Conducteurs, 50 Mirours des Ames, 50 l'Anne élevée à Dieu, 50 l'Anne Sanctifiée, 100 Offices de l'Église, 50 Formulaires in-12, 50 Semaine Sainte, 100 Journée du Chrétien, 100 Livres de Vie, 50 Paraboles du Père Benoventure in 18, 36 Visites au St. Sacrement, in 18, 100 Epîtres et Evangiles, in 12, 700 Heures effets de la Vertu, 36 Paroissiens Romains, 36 Heures dédiés au Roi, in 18, 72 Instructions pour la confession, in 18, 72 Instructions pour la Communion in 18, 36 Petit Cérème, 1-0 Instructions pour les Jeunes Gens, 190 Grammaire Latin de l'Humond, 50 Géographie, 100 volumes divins ouvrages, dorés sur tranches, 100 Cantiques de Missions, 100 do de Marsailles, 50 Vie Devote, 50 Offices divin, 7 do madère de Sicile, 50 Conduite de l'Avant, 100 Neuvaines, 50 Pensez Y Bien, 100 Hennes des Paroissiens, 100 Heures des Dames, 50 Heures de D. moiin flex. Un assortiment de LIVRES de LOI et de LITTÉRATURE, &c. Les LIVRES pourront être examinés deux jours avant la vente. CONDITIONS. Au-dessus de 25c. comptant, Au-dessus de 25l. 5 mois de crédit. EDWARD REIFFENSTEIN. 18 octobre, 1834.

A LOUER. UNE MAISON située au coin de la rue Notre-Dame et de la rue St. Pierre. Possession donnée le premier octobre. S'adresser à Demoiselle MALO, sur les lieux. Montréal, 6 septembre, 1834.

A LOUER, ET possession donnée immédiatement, une TERRE située à la Côte St. Luc, paroisse de Montréal, dépendant de la succession de feu JEAN BAPTISTE GOUGEON, en son vivant, Cultivateur. La dite terre est de 24 arpens de front, par 33 arpens de profondeur, avec une maison, grange et autres bâtiments. S'adresser à FRANÇOIS MARIE GOUGEON, sur les lieux, ou au Soussigné. L. S. MARTIN, N. P. Montréal, 15 octobre, 1834. If p u f

FERMES A LOUER. LES TERRES appartenant à la succession de feu JOSEPH ROBREAU DUPLES-SIS, écuyer, situées au COTEAU SAINT-LOUIS, TANNERIES DES BELAIRES, sont à LOUER pour plusieurs années, possession donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à Dame Veuve JOSEPH ROBREAU DUPLES-VEUVE. 27 septembre 1834.

Le Soussigné prend la liberté d'informer le public qu'il a été nommé AGENT de la maison BILLINGS & Co. et qu'il a reçu plusieurs exemplaires des OUVRAGES de SIR WALTER SCOTT, publiés à New-York. Le soussigné recevra les souscriptions à l'ouvrage ci-dessus, et est prêt à livrer les vols. 2, 3, 4, 5 & 6. Le reste de l'ouvrage est sous-pressé et paraîtra sous peu. Avis en sera donné dans les journaux. JOHN O. BROWN. 4 octobre, 1834.

UNE personne de respectabilité voulant augmenter ses fonds situés dans le centre de Montréal désirerait emprunter par termes, de 1000 à 1500 louis. Des sûretés hypothécaires incontestables seront données; pour plus d'information on peut s'adresser, au notaire soussigné. N. B. DOUCET, N. P. 13 septembre, 1834.

Le public est averti de ne point faire crédit à mon épouse Adèle Léonard, vu que je déclare que je ne deviendrais responsable d'aucuns dettes qu'elle contracte après cette date. PASCAL PAQUETTE. St. Eustache, le 5 octobre 1834.

Le Soussigné Cultivateur à la Côte St. Joachim paroisse de St. Sulpice, comté de Lac des Deux Montagnes, district de Montréal, prévient le public qu'il ne reconnaît aucune dette contractée par son épouse dame Hélène Cazanne dite Christie; et qu'il ne payera aucune de celles qui pourront être contractées à dater de ce jour. J. B. SAVOYARD dit BERTHELET. 18 octobre, 1834. Im

LES soussignés ayant été nommés Gardiens des effets appartenant à CHALES L'AN-GEVIN, prient les personnes entendues envers le dit Sieur LANGOIN de payer le montant de leurs dettes au soussigné, résidents à Montréal, qui sont les seuls autorisés à donner quittance. JOSEPH LAPIERRE, Chartier, JOSEPH GLOBENSKY, Aubergiste. Montréal, 4 octobre 1834.

EMPLACEMENT. A VENDRE, un EMPLACEMENT situé dans le faubourg St. Antoine, contenant 55 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, faisant le coin de la grande rue du faubourg et de la place Richmond; ce lot est enclos à neuf. Pour les conditions s'adresser au bureau de L'Ami du Peuple. 4 octobre 1834. If

AVIS. Le Soussigné dûment appointé CURATEUR à la succession de feu sieur HENRI KALENBACK, en son vivant, horloger de cette ville, requiert ceux qui ont quelques réclamations à faire contre la dite succession de les produire sans délai, et tous ceux qui peuvent devoir à la dite succession sont avertis de venir payer sans délai. HENRY MEYER, Curateur. Montréal, 10 septembre, 1834.

Le Curateur autorisé à clore les affaires de la dite succession, ayant été informé qu'il manque un nombre d'effets de valeur, appartenans au défunt, et que les dits effets sont actuellement en possession de certains individus résidans dans cette ville. Prié ces individus de les lui remettre au plus tôt. Ce sera le seul moyen d'empêcher quelques procédures ultérieures. HENRY MEYER, Curateur. Montréal, 10 septembre, 1834.

VENDRE par le Soussigné, récemment reçu: 100 quarts de harengs du Nord, No. 1, (pour l'usage des familles), 20 quarts de saumons, 20 do de bass (achigans), Le tout d'excellente qualité. A. LAFRAMBOISE, Rue St. François Xavier, près de la Banque de la Cité. 1 octobre, 1834. If

RAFFLE. UN SUPERBE PIANO A SIX OCTAVES, dont le son est remarquablement bon, presque neuf, la boîte en acajou poli, et devant une propriété d'une dame dernièrement décédée, sera RAFFLÉ, aux Magasins de MM. B. MEAD & FILS, vis-à-vis l'Église Anglaise, rue Notre-Dame. Le Raffle sera de 35 billets à six piastres chaque Montréal, 8 octobre, 1834. If

AVIS PUBLIC. LES soussignés donnent avis qu'ils feront application à la Législature de cette province dans sa prochaine session pour obtenir le privilège de bâtir et maintenir un CHEMIN DE FER A LIGES de la Cité de Montréal à ligne de province à ou près de la Pointe à Baudet et à la Pointe Fortine respectivement, savoir: passant par les paroisses de Montréal, Lachine, Pointe-Claire et St. Anne, traversant de là à l'île par des ponts, sur la grève opposée et de là traversant les paroisses de Van dreuil et Rigaud, St. Joseph du Soulanges, St. Ignace, Ste. Polycarpe et Nouvelle-Louguet. JOSEPH SHUTER, H. GRIFFIN, JOHN MOLSON, J. C. TAIT, A. BUCHANAN, STANLEY BAGO, F. B. LECLERC, J. C. GRANT, J. DREW WHITE, BENJ. BREWSTER. Montréal, 13 septembre 1834.

SOUS PRESSE ET A VENDRE, pour le 10 de juilts, CALENDRIER DE MONTRÉAL POUR L'ANNEE 1835. On trouvera aux bureaux de L'Ami du Peuple, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice, une quantité de CALENDRIERS pour 1835. Messieurs les Marchands de campagne qui voudront bien adresser leur ordre, seront servis avec promptitude et à des prix modérés. Montréal, 19 septembre, 1834.

HOTEL DE ORR. RUE NOTRE DAME, Presque vis-à-vis le Palais de Justice MONTREAL. 15 mai, 1834.

